

ATTENTION voici la nouvelle adresse mail de la Mairie : contact@morvillars.fr

MORVI'LIGHT Vite lu, vite su !

Pour diffuser une info dans l'agenda, merci d'envoyer un mail à contact@morvillars.fr avant le 20 mai 2017 pour paraître dans le Morvi'light de juin 2017.

AGENDA MAI

29 et 30 avril	Grande fête de la moto organisée par le R.M.C.E. (animations, restauration, bourse d'échanges, etc). Parc du château.
07 mai	8h00 — 19H00 2ème tour des Elections présidentielles
14 mai	16h à 17h traversée du village par les véhicules d'époque (club « les vieux carbus mandubiens »)
14 mai	17h30 1er concert inaugural des travaux de l'église: chorale voce d'Italia (flyer joint)
11 juin	8h00 — 19H00 1er tour des élections législatives
18 juin	8h00 — 19H00 2ème tour des élections législatives

Les bureaux de vote se tiendront à l'école publique, rue du stade (lieu adapté aux personnes à mobilité réduite)
IMPORTANT: Pour voter, munissez-vous de votre carte d'identité.

ANIMATIONS



Fête de la Moto - 29 et 30 Avril 2017

Invitation Habitants de Morvillars

Rappel

L'entrée est gratuite pour tous les habitants de Morvillars grâce au coupon qui était à découper sur le Morvi'light du mois dernier.

14 mai



Une randonnée historique pour véhicules d'époque traversera la commune à vitesse réduite le 14 mai entre 16 et 17 h.

Vous pourrez admirer le passage de véhicules qui vous ont peut-être fait rêver ou plus simplement ont bercé votre jeunesse...

Soyez nombreux sur les trottoirs et à vos fenêtres pour les saluer !



14 mai

CONCERT
CHORALE VOCE D'ITALIA
de SELONCOURT

**Lieu : église.
Entrée libre**

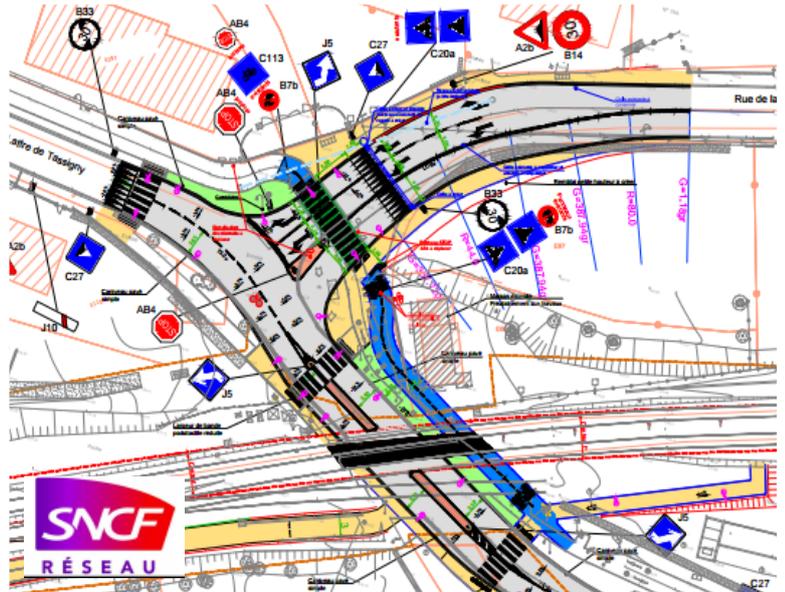
CIRCULATION DANS LA COMMUNE

Le projet de l'aménagement du carrefour rue de la Guinguette prend forme. Celui-ci sera agrandi. Une voie de délestage sur Bourogne évitera les files d'attente lors de la fermeture du passage à niveau.

Il est à noter que le coût est intégralement pris en charge par la SNCF et le Conseil Départemental.

La commune profitera des travaux pour réaliser l'enfouissement des réseaux électriques et retirer deux poteaux rue de la Guinguette.

Plus de détails sur le site internet de la commune, rubrique [urbanisme](#).



ENVIRONNEMENT

Rappel nuisances sonores

(Arrêté municipal du 19/07/2012- Article 1)

Nous vous rappelons les horaires d'utilisation des engins de motoculture (tondeuses, débroussailluses, tronçonneuses, etc...)

Semaine: 8h00—12h00 / 14h00—19h00

Samedi: 8h00— 12h00 / 14h00— 18h00

Dimanche: Interdiction



Fleurissement

La Municipalité s'engage de nouveau dans une politique progressive de fleurissement.

Des habitants ont sollicité l'autorisation de fleurir les parterres publics ou vasques dans leur quartier. C'est bien sûr avec enthousiasme que la municipalité accueille cette proposition et encourage les initiatives individuelles.



Nous vous invitons à faire vos propositions en mairie !

ENFANCE-JEUNESSE

CONFERENCE « Des limites pour mieux grandir »

Gratuit

Mercredi 7 Juin 20h
Salle du conseil municipal

Animée par **Véronique Poisson**
Psychopédagogue, conférencière



Pourquoi est-ce parfois si difficile et pourtant si important de fixer des limites à un enfant, de lui dire « Non » ?

A quel âge faut-il commencer à poser des limites et comment agir pour que celles-ci soient efficaces, justes et constructives?



Cette année la municipalité reconduit en juillet les ateliers pour les jeunes de 12 à 17 ans.

Une réunion d'information aura lieu:

Mercredi 07 juin à 18h en mairie

Présence obligatoire des parents

Une invitation parviendra à chaque adolescent.

CCAS

Des projets d'ateliers organisés par le CCAS

Les élus du CCAS souhaitent renouveler la mise en place d'ateliers en direction des personnes habitant la commune, âgées de 55 ans et plus.

Les thématiques suivantes vous sont proposées :

-Ateliers équilibre . Objectif : prévention des chutes

-Ateliers informatique . Objectif : apprentissage des bases de l'informatique ou perfectionnement pour les personnes déjà utilisatrices d'un ordinateur.

Le choix des ateliers sera effectué en fonction des inscriptions recueillies. Si vous êtes intéressé(e) par l'une ou l'autre de ces thématiques, merci de contacter la mairie au **03 84 27 80 36** ou contact@morvillars.fr

